



PREFET DE MAYOTTE

LE PREFET

Mamoudzou, le 28 mai 2013

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement, représenté par le cabinet du ministère en charge de la fonction publique et la délégation générale à l'outre-mer, vous a rencontré à Paris lors de réunions bilatérales du 24 au 29 avril dernier. A cette occasion, le Gouvernement vous a présenté ses propositions relatives à la mise en place de la sur-rémunération et a pu écouter vos réactions et contre-propositions.

Ces échanges se sont déroulés dans de bonnes conditions et ont permis d'instaurer un dialogue constructif sur la situation de la fonction publique dans le département.

Le 10 juin 2013 à 9h30 se tiendra à Paris une réunion plénière de concertation avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, conformément aux engagements pris et à la méthode définie. Une invitation vous sera adressée dans les tout prochains jours. L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

1 Suites des discussions bilatérales

- A) Taux de la sur-rémunération, le calendrier de mise en œuvre et le champ d'application ;
- B) suppression du congé administratif et la mise en place des congés bonifiés
- C) dispositifs relatifs à l'attractivité du territoire.

Questions et discussion.

2 Questions diverses relatives à la fonction publique à Mayotte.

Le Gouvernement est prêt à mettre en place avec les organisations syndicales de la fonction publique une méthode de travail pour aborder les questions portant sur l'évolution des fonctions publiques mahoraises dans le cadre de la départementalisation. Mandat me sera donné pour réunir localement les organisations syndicales.

Ce travail devra concerner au premier chef le suivi des accords de 2009.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques WITKOWSKI